



Lorsque les pelouses se couvrent de FLEURS

La notion de biodiversité ou de diversité biologique exprime la diversité des êtres vivants (les espèces), mais également la diversité des milieux de vie de ces organismes (les écosystèmes) ainsi que la diversité des individus au sein d'une espèce (la diversité génétique).

Savez-vous qu'en Wallonie, sur les 149 espèces d'oiseaux recensées, 4 ont déjà disparu et 39 sont en situation vulnérable ou critique ! Et suite à la disparition de leurs sites de vie et de reproduction, la situation est pire encore pour les amphibiens et certains insectes ! En 2010, près d'une abeille sur trois n'a pas survécu et ce phénomène de mortalité élevée est observé depuis 10 ans.

Et alors ? La perte de 43 espèces d'oiseaux est-elle vraiment préjudiciable ? La disparition de certains amphibiens et abeilles a-t-elle une conséquence localement ? Quel est donc l'impact pour ma commune s'il n'y a plus de grenouilles ou moins d'abeilles ?

Pourquoi conserver la biodiversité ?

D'un point de vue économique, la biodiversité nous fournit de nombreux produits et services, parfois peu visibles et méconnus, dont la valeur est difficilement quantifiable : nourriture, énergie, matériaux de construction, matières premières de médicaments. Elle intervient également dans des processus tels que la filtration et l'épuration naturelle des eaux, la production d'oxygène et la consommation de CO₂, l'atténuation des risques d'inondations ou encore la pollinisation des cultures et arbres fruitiers par de nombreux insectes.

À ces dimensions utilitaires quantifiables, s'ajoutent l'intérêt patrimonial et la préservation d'un héritage culturel et du cadre de vie. La biodiversité est cruciale pour le bien-être physique et psychologique des êtres humains. L'influence d'un sentier fleuri, le chant des oiseaux, la multitude de couleurs en automne ou la variabilité des paysages n'est pas à sous-estimer dans le bien-être de l'être humain et des sociétés.



UNE PRAIRIE FLEURIE

... un

Au niveau de ma commune ? De quoi parle-t-on ?

En parallèle aux mesures spécifiques prises pour sauvegarder telle ou telle espèce en voie d'extinction, les gestionnaires locaux peuvent agir. La conservation de la nature « ordinaire », celle des bords de route, des jardins, des petites mares mais également celle que l'on rencontre dans les zones urbanisées est utile à la collectivité. De plus, cela permet d'éviter, à terme, de devoir prendre des mesures exceptionnelles beaucoup plus coûteuses et difficiles à mettre en œuvre.

Dans le cadre d'une politique durable, la question de la préservation de la biodiversité doit être intégrée de façon transversale dans l'ensemble des projets communaux (création d'un zoning, rénovation d'une route ou d'une école, aménagement d'un nouveau lotissement, etc.). Chaque commune peut, en fonction des caractéristiques qui lui sont propres, agir à son échelle pour enrayer la perte de biodiversité.

Une pratique durable

Les pratiques culturales intensives avec leurs lots d'engrais et de pesticides ainsi que l'étalement de l'urbanisme dans les campagnes, contribuent à la régression, voire à la disparition, des milieux naturels propices au développement d'espèces sauvages.

Les prairies fleuries ne sont pas épargnées. Anciennement, les prairies comptaient près de 50 espèces de plantes différentes par are. Aujourd'hui, on y retrouve à peine une quinzaine d'espèces souvent représentées par des graminées et des espèces assez courantes comme la renoncule, la pâquerette et le trèfle blanc.

Dans les parcs et jardins, les zones herbeuses se réduisent souvent à une pelouse tondue. Il convient qu'elle soit uniforme et bien verte mais surtout exempte de « mauvaises herbes ». Pourtant, celles-ci apportent, par leur floraison, quelques touches de couleur et de variété dans un milieu fort aseptisé, monotone pour l'œil et très appauvri en biodiversité.

Face à ces constats critiques, la prairie fleurie constitue une alternative écologique intéressante à la pelouse traditionnelle, un mode de gestion durable et approprié dans bien des espaces publics ou privés. Elle trouve sa place dans les parcs, les jardins, les zones d'activités économiques, aux abords d'une école, sur les bermes centrales, les talus, les friches, etc.

Outre son aspect naturel et esthétique, la prairie fleurie nécessite beaucoup moins d'entretien que les traditionnelles pelouses. En effet, plutôt que de devoir tondre régulièrement, celle-ci ne demande qu'une à deux fauches maximum par an au printemps et/ou à l'automne. Au plein cœur de l'été, les plantes laissées à l'état naturel conservent de vives couleurs alors que la pelouse classique se dessèche et brunit.

Par des actions simples, les collectivités contribuent à la sauvegarde et à la reconstruction du maillage écologique constitué notamment des prairies fleuries. Les particuliers (sensibilisés), qui s'engagent dans la même voie, participent à cette action.



régal pour les yeux !

Aménagement d'une prairie fleurie

Les prairies fleuries sont constituées de graminées, de fleurs vivaces (dont la longévité est de plusieurs années) variées et de fleurs des champs annuelles (dont le cycle de vie est d'un an) ou bisannuelles (germination et premières feuilles en année 1 et floraison en année 2). Elles trouvent leur place sur des parcelles allant de quelques m² (bermes centrales, ronds-points...) à quelques centaines de m², voire à des hectares (bords de route, berges de cours d'eau, parcs...).



Un sol pauvre et ensoleillé sera le meilleur support pour accueillir une prairie fleurie variée, dense et colorée. L'installation d'une prairie fleurie demande un peu de temps et de savoir-faire (en fonction du type de végétation existante, différents traitements sont possibles) mais, une fois installée, son entretien est très simple et peu coûteux.

Selon l'effet souhaité, l'espace peut être planté d'espèces hautes pour masquer des endroits particuliers, d'espèces basses pour les talus et à l'avant des façades, ou d'espèces moyennes pour couvrir de grandes surfaces.

En fonction du type de mélange choisi, les floraisons s'échelonnent sur une large période de l'année permettant ainsi, au fil des saisons, de disposer d'un espace changeant, aux couleurs variées.



! Bon à savoir

Il faut être vigilant, certains centres de jardinage font venir leurs semences de pays étrangers. Celles-ci ont une moins bonne adaptation, ne correspondent pas aux écosystèmes régionaux et limitent l'intérêt en termes de biodiversité.

Des mélanges prêts à l'emploi sont vendus dans le commerce. Dans bien des cas, ces mélanges sont constitués d'une proportion importante de graminées pour très peu de vivaces. Afin d'obtenir un aspect plus vivant et coloré, il est recommandé de choisir un mélange de bonne qualité ou de réaliser soi-même sa composition avec peu de graines de graminées et une large part de graines de vivaces. Pour ce faire, choisissez un producteur de semences locales.

L'entretien d'une prairie fleurie est indispensable. La fauche annuelle permet notamment de supprimer les arbres et arbustes qui s'implantent spontanément. L'exportation des produits de fauche a pour effet de densifier la prairie fleurie et de limiter l'enrichissement du sol afin d'augmenter la diversité des espèces. L'entretien est donc indispensable pour garantir la pérennité de la prairie fleurie au fil du temps.

+ Pour aller plus loin...

L'aménagement de prairies fleuries est un domaine connu. Si vous souhaitez en installer dans votre commune, prenez tout d'abord contact avec le département de la Nature et des Forêts de Wallonie ou avec des associations comme le Pôle de Gestion différenciée ou Natagora. Ils pourront vous conseiller pour la réussite de votre projet.



DE NOMBREUX ATOUTS.

...et malheure

Une prairie fleurie offre bien des avantages :

Pour la collectivité :

- ▶ **Diminution de la pollution des nappes phréatiques**
Les prairies fleuries ne nécessitent ni engrais ni pesticides.
- ▶ **Simplification et allègement des charges d'entretien, réduction des coûts de tonte et d'arrosage**
L'entretien d'une prairie fleurie consiste en une ou deux fauches annuelles... gestion incomparable avec des tontes hebdomadaires.

- ▶ **Contribution à la biodiversité et à l'augmentation du réseau d'espaces verts**

Les prairies fleuries accueillent beaucoup plus d'espèces végétales et animales qu'une pelouse tondue régulièrement.

- ▶ **Participation à la qualité paysagère**

Les prairies fleuries présentent un aspect naturel et esthétique beaucoup plus coloré et vivant qu'une pelouse tondue. Aménagée sur les bords de route, elles contribuent à la mise en valeur des potentiels naturels d'une région.

- ▶ **Régulation du ruissellement**

En cas de fortes pluies, la végétation peut retenir de grandes quantités d'eau et éviter que celles-ci ne ruissellent sur les routes.



Un site pilote d'expérimentation à l'Aéropole de Gosselies : la berme centrale couverte d'une prairie fleurie.



La situation avant aménagements.



Bon à savoir

Diverses opérations « Villes et Villages fleuris » sont organisées en Wallonie. Si votre commune y participe, pourquoi ne pas vous différencier des autres communes et fleurir différemment vos entrées de villages et vos espaces publics ?

Ou, si vous organisez cette opération pour les habitants de votre commune, pourquoi ne pas créer une catégorie spécifique permettant de considérer l'aspect local et utile pour la biodiversité des fleurissements effectués par vos concitoyens ?



usement, de nombreuses idées reçues !

Pour répondre aux sceptiques :

- ▶ Les citoyens ont l'impression que la commune n'entretient plus les talus, bords de route et prairies en face de chez eux : **faux !**

Accompagné d'une bonne campagne de communication, les citoyens comprennent l'intérêt et le potentiel écologique et économique du projet et l'aspect des parcelles n'est plus considéré comme une négligence. De plus, les citoyens peuvent être motivés, voire incités, à faire de même sur leurs parcelles.

- ▶ Le Service des Espaces verts et les techniciens ne sont pas sensibilisés : **faux !**

La réussite d'un programme d'installation de prairies fleuries nécessite l'attention de tous les acteurs, en particulier, du personnel en charge des travaux. De nombreuses séances de sensibilisation et de formation sont organisées régulièrement en Wallonie.



- ▶ Les plantes des talus envahissent les champs et diminuent la rentabilité des cultures : **faux !**

Certains agriculteurs se plaignent des plantations en talus car ils estiment que les plantes montées en graine envahissent leurs cultures. Au contraire, les espèces des prairies fleuries ne poussent que sur un sol pauvre, les graines qui se répandent éventuellement dans les cultures voisines ne peuvent s'y développer. Par ailleurs, les agriculteurs peuvent bénéficier de soutiens financiers dans le cadre des mesures agri-environnementales pour installer de larges bandes de prairies fleuries en bordure de champs.



DES EXEMPLES DE BONNE



Le responsable du service des Espaces verts

« Réaliser une phase de test a permis, d'une part, de montrer aux ouvriers que techniquement, c'était possible et, d'autre part, de séduire le politique par l'aspect esthétique. De plus, nous avons eu énormément de retours positifs de la population, ce qui nous a conforté dans l'idée que ce projet était gagnant à tous points de vue. »

Seneffe joue la carte de la biodiversité

Dans le zoning de Seneffe (zone C), 3 entreprises ont installé des prairies fleuries. Les deux premiers projets ont été réalisés grâce au travail de sensibilisation des services communaux. Dans le cadre de permis, ils imposent des plantations indigènes et rencontrent les industriels afin de leur expliquer les avantages (écologiques mais également économiques) d'installer une prairie fleurie plutôt qu'un gazon anglais.

Si les industriels le désirent, ils reçoivent également un accompagnement des services communaux pour la réussite du projet. Ce travail de sensibilisation est une réussite puisque, suite à ces deux premiers projets, une autre entreprise a, d'initiative, installé une prairie fleurie. La commune a donc un rôle à jouer sur l'entièreté de son territoire, même sur des terrains qui ne lui appartiennent pas.



La conseillère en environnement

« Mon rôle de coordinatrice du PCDN, mais également de responsable du suivi des demandes de permis des industriels, me permet de travailler de façon transversale et de donner une base crédible lorsque je vais rencontrer les industriels afin de les sensibiliser à l'importance de la préservation de la biodiversité... et bien sûr, aux économies qu'une telle prairie peut apporter. »

Tournai convertit ses gazons en prairies fleuries

Dans un premier temps, une phase de test a été réalisée dans un parc public. Six bandes ont été ensemencées avec des mélanges différents. Après quelques mois seulement, le résultat était impressionnant. Sans aucun travail de la part des ouvriers (pas de tonte, pas d'arrosage), toutes les zones étaient vertes et fleuries.

Sur cette base, il a été décidé de passer de la phase test à l'action de terrain sur un ou deux sites par an. Chaque année, il y a donc de moins en moins de travail d'entretien pour les ouvriers et une plus grande diversité dans les paysages et espaces urbains.



LES PRATIQUES

...pour des communes fleuries

Neufchâteau : du fauchage tardif à la prairie fleurie

Afin de développer la nature sur les bords de route, Neufchâteau pratique la gestion en fauchage tardif de ses talus. Malheureusement, certains talus ont été saccagés par l'utilisation de pesticides et par l'influence des prairies et champs voisins sur lesquels des engrais à base de nitrates sont répandus.

Sur ces talus, qui n'ont que peu d'intérêt d'un point de vue biodiversité et pas d'intérêt esthétique, des zones prairies fleuries ont été recrées, en partenariat avec l'entreprise Ecosem (producteur de semences de fleurs indigènes) et le Pôle de Gestion différenciée, afin de réaménager à des zones plus naturelles et agréables pour la population.

Ville de Namur : quand le pré refleurit

Afin de promouvoir ce type de gestion originale, la Ville de Namur a édité une brochure « Un jardin nature admise ». Pour accompagner cette brochure, et afin de pouvoir disposer de sites de démonstration à des fins didactiques, le service des Espaces verts a décidé d'aménager des prés fleuris sur quelques ronds-points et îlots pour une surface totale de plus de 2.000 m².

Il faut également ajouter à cela les 300 m² de semis de bandes fleuries composées d'un mélange « spécial verger » (destiné à attirer les auxiliaires de lutte à proximité des arbres fruitiers) implantés sur le site du verger didactique de Temploux. La Ville de Namur a travaillé en partenariat avec un expert afin de sélectionner des variétés de plantes les plus appropriées pour la plantation d'îlots directionnels, de ronds-points, de bermes centrales.

L'échevine de l'environnement

« Faire cohabiter fauchage tardif et prairies fleuries nous a semblé intéressant parce que nous avons été interpellés à plusieurs reprises par des personnes qui voient du fauchage tardif et ont l'impression que l'entretien de la parcelle est négligé. Le fait d'amener une notion de prairie fleurie leur fait comprendre que c'est voulu. Ce n'est pas de la négligence. »



Le conseiller en environnement

« L'accompagnement par un professionnel pour la réalisation de sites didactiques permet d'obtenir un résultat réussi qui intéresse les riverains. Parallèlement à cela, la publication d'une brochure explicative permet de faire comprendre l'intérêt du projet et en motive certains à installer des prairies fleuries dans leur jardin... C'est la biodiversité à Namur qui en sort gagnante ! »



À VOUS DE JOUER...



Pour aller plus loin...

Une prairie fleurie, c'est :

- ▶ **Facile** : quelques m² de terrain ensoleillé suffisent pour installer une prairie fleurie.
- ▶ **Utile pour l'environnement** : le nombre d'espèces observées dans une prairie fleurie est bien plus important que dans un talus ou une prairie classique.
- ▶ **Positif économiquement** : le budget nécessaire pour installer une prairie fleurie est largement compensé par le peu d'entretien qu'elle nécessite par la suite.
- ▶ **Rentable socialement** : travailler l'esthétique paysagère de la commune ne fait qu'améliorer le bien-être des habitants qui s'y déplacent ou s'y promènent.



Adresses utiles...

- ▶ **DGARNE Département de la Nature et des Forêts** (publication « Talus et prés fleuris : Un guide pour l'aménagement écologique des espaces verts ») : <http://environnement.wallonie.be>
- ▶ **GIREA asbl** (publication « Nature et entreprises : mode d'emploi ») : www.girea.be
- ▶ **Namur Nature** (publication « De la pelouse à la prairie fleurie ») : www.nature-namur.be
- ▶ **Natagora** (fiche de gestion nature : prairies de fauche, prairies fleuries) : <http://natagora.be>
- ▶ **Le Pôle de Gestion différenciée** : www.gestiondifferentiee.be
- ▶ **Comité Régional Phyto** : www.crphyto.be

Si votre commune dispose d'un PCDN, ce type d'action peut se faire en collaboration avec les membres de la commission et peut, de plus, être subventionné. Les prairies fleuries peuvent également faire partie des subventions octroyées tous les ans dans le cadre de la Semaine de l'arbre.

Pistes d'action :

Vous souhaitez promouvoir les prairies fleuries dans votre commune ? Différentes possibilités s'offrent à vous :

- ▶ **Exemplarité** : Différents techniciens (voir la rubrique « Adresses utiles ») peuvent vous aider à réussir vos projets d'installation de prairies fleuries sur vos talus, ronds-points ou parcs communaux. En accompagnant ces projets d'une bonne communication vers la population (panneau sur le site, brochure d'explication, formation de votre personnel afin que celui-ci relaye l'information auprès des citoyens), cette dernière réagira positivement. Cela donnera envie au citoyen d'aménager une prairie fleurie dans son jardin.
- ▶ **Incitation** : Différentes méthodes peuvent également être envisagées afin de motiver vos concitoyens à réaliser des prairies fleuries : information sur les avantages écologiques et économiques de ces prairies ; aide technique personnalisée ; article valorisant de tels aménagements chez des particuliers ; lors d'évènements spécifiques tels que la journée de l'arbre, distribution de sachets de graines ou opération « prairie fleurie ». En fonction des caractéristiques propres à votre commune, l'une ou l'autre de ces méthodes est certainement adaptée à la mise en place d'un tel projet.